



Communiqué – pour diffusion immédiate

Aires Protégées :

Le RNCREQ demande au gouvernement de s'engager rapidement pour le bénéfice des régions

Montréal, 5 février 2007 - Le Regroupement National des Conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) tient à rappeler au gouvernement l'importance de doter le Québec d'un réseau d'aires protégées le plus rapidement possible et d'ainsi respecter ses engagements et ce, malgré la situation conjoncturelle de l'industrie forestière. Le RNCREQ estime que les pressions externes sur le Québec ne feront que s'accroître dans les prochains mois. En effet, le temps n'est pas loin où certaines compagnies forestières québécoises seront ciblées simplement parce qu'elles effectuent des opérations dans des secteurs litigieux au niveau de la conservation.

Malgré cette réalité bien connue des autorités gouvernementales, le dossier des aires protégées, qui vise la valorisation du capital naturel du Québec, piétine depuis trop longtemps. Le gouvernement doit absolument accélérer le processus d'identification et de sélection des territoires d'intérêt, visiblement retardé par l'industrie et par les autorités décisionnelles régionales. Pendant ce temps, les industries continuent leurs activités dans certains territoires identifiés comme ayant un intérêt potentiel dans le processus de désignation des aires protégées.

Les Conseils régionaux de l'environnement sont disposés dès maintenant à collaborer avec les autorités, notamment les Conférences régionales des élus (CRÉ) des régions du Québec, afin de s'entendre sur des solutions pour accélérer le processus de désignation des aires protégées. Nous espérons ainsi pouvoir les persuader que le temps presse.

Le gouvernement doit envoyer rapidement un signal positif aux différents marchés à l'extérieur du Québec, respecter avec empressement l'engagement de 8% et annoncer dès maintenant un objectif de 12% d'ici 2010, tel que le recommandait le Rapport Coulombe. Pour le porte-parole du RNCREQ dans ce dossier, Daniel Groleau, *«le Québec doit devenir un leader mondial en aménagement forestier durable et résister à la tentation de comparer son secteur forestier avec celui de nombreux pays pour qui les considérations environnementales sont loin d'être une priorité. L'environnement et plus particulièrement la conservation doit faire partie des solutions pour redéfinir la vision forestière du Québec et non plus être considéré comme une contrainte.»*

-30-

Renseignements : Élisabeth Caron, agente de communication RNCREQ (514) 861-7022 poste 27 info@rncreq.org